

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
30 décembre 2015  
Français  
Original : arabe

**Assemblée générale**  
**Soixante-dixième session**  
Point 37 de l'ordre du jour  
**La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-dixième année**

**Lettres identiques datées du 21 décembre 2015, adressées  
au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil  
de sécurité par le Représentant permanent du Liban  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un tableau récapitulatif des violations de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité commises par Israël au cours du mois de novembre 2015 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire publier le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 37 de l'ordre du jour relatif à la situation au Moyen-Orient, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Nawaf Salam



**Annexe aux lettres identiques datées du 21 décembre 2015  
adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil  
de sécurité par le Représentant permanent du Liban  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Violations par voie terrestre**

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
2 novembre 2015	13 h 00	À l'intérieur du territoire palestinien occupé, au point B90 face à Sahl al-Khiyam, une patrouille de l'ennemi israélien, composée d'un véhicule Toyota blanc, d'un treuil et d'un engin du génie, est arrivée. Une dizaine de personnels sont descendus des véhicules et ont installé une perche de trois mètres de haut équipée d'une caméra au sommet. La patrouille a dirigé la caméra vers le territoire libanais puis est partie en direction du territoire occupé.
5 novembre 2015	10 h 40	Aux abords de la localité de Marun al-Ra's à proximité du point B51, une patrouille de l'ennemi israélien a enlevé un civil, Ali al-Asi, alors que celui-ci s'approchait de la barrière technique et l'a emmené dans le territoire occupé. Il a ensuite été libéré le même jour à 18 h 55.
7 novembre 2015	15 h 00	Sept soldats de l'ennemi israélien sont passés au-dessus de la barrière en face du poste de l'armée libanaise à Kfar Killa et l'ont photographié avant de repartir en direction du territoire occupé à 15 h 25.
	18 h 10	Dans la ville occupée de Ghajar, une patrouille de l'ennemi israélien composée de deux Hummer et d'une Land Rover est arrivée à l'emplacement situé face à la source de Wazzani et a braqué un projecteur en direction du territoire libanais autour de la source.
	21 h 20	Dans le territoire palestinien occupé, face à Labbouné, l'ennemi israélien a braqué un projecteur de sa position à Jall al-Alam sur un point à environ 200 mètres à l'intérieur du territoire libanais. L'ennemi israélien a éteint le projecteur le 8 novembre 2015 à 11 h 30.
11 novembre 2015	10 h 45	Dans le territoire palestinien occupé, face au poste de contrôle d'Oudeissé de l'armée libanaise, une patrouille de l'ennemi israélien composée de deux Hummer et d'un véhicule de type Defender est arrivée. Une dizaine de soldats en sont descendus, dont l'un a pointé une mitrailleuse de calibre 50 (12,7 mm) montée sur l'un des véhicules au poste de contrôle. La patrouille hostile est partie en direction du territoire occupé à 11 h 15.
17 novembre 2015	19 h 00	Dans le territoire palestinien occupé, l'ennemi israélien a braqué un projecteur se trouvant sur sa position à Labbouné-Jall el-Alam en direction du territoire libanais.
21 novembre 2015	18 h 30 21 h 30	Dans le territoire palestinien occupé, l'ennemi israélien a braqué un projecteur se trouvant sur sa position à Labbouné-Jall el-Alam en direction du territoire libanais.
25 novembre 2015	17 h 00	Dans le territoire palestinien occupé, l'ennemi israélien a braqué un projecteur se trouvant sur sa position à Tallet el-Raheb en direction du territoire libanais face à la ville d'Ayta el-Chaab.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
27 novembre 2015	13 h 00	Aux abords de la localité de Chebaa, face au point d'observation OP3 tenu par le contingent indien de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, une patrouille pédestre de l'ennemi israélien a tenté d'enlever le gardien de bétail Yusuf Zahra. La tentative a échoué et le gardien de bétail est reparti vers la localité de Chebaa avec ses animaux.

### Violations par voie maritime

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
4 novembre 2015	17 h 15	Au large de Ra's al-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret n° 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant sur environ 330 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises pendant une période de trois minutes avant de repartir en direction des eaux territoriales palestiniennes occupées.
	17 h 24	Au large de Ra's al-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret n° 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant sur environ 240 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises pendant une période d'une minute avant de repartir en direction des eaux territoriales palestiniennes occupées.
	17 h 25	Depuis les eaux territoriales palestiniennes occupées, les occupants d'une vedette militaire israélienne ont braqué un projecteur en direction des eaux territoriales libanaises pendant 30 secondes puis pendant une minute.
	18 h 40	
8 novembre 2015	18 h 00	Au large de Ra's al-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret n° 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant sur environ 370 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises pendant une période de quatre minutes avant de repartir en direction des eaux territoriales palestiniennes occupées.
	02 h 50 03 h 25	Depuis les eaux territoriales palestiniennes occupées, une vedette militaire israélienne a braqué un projecteur en direction des eaux territoriales libanaises pendant deux périodes de 15 secondes chacune.
9 novembre 2015	08 h 00	Face à Ra's al-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret n° 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant sur environ 260 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises pendant une période de deux minutes avant de repartir en direction des eaux territoriales palestiniennes occupées.
12 novembre 2015	04 h 10	Face à Ra's al-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret n° 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant sur environ 90 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises pendant une période de 50 minutes au cours de laquelle ses occupants ont largué une charge explosive et utilisé un mégaphone et une sirène pour éloigner un bateau de pêche libanais qui se trouvait à l'intérieur des eaux territoriales libanaises, avant de repartir en direction des eaux territoriales palestiniennes occupées.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
15 novembre 2015	15 h 15	Au large de Ra's al-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret n° 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, pénétrant sur environ 40 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises pendant une période d'une minute avant de repartir en direction des eaux territoriales palestiniennes occupées.
	20 h 40	Dans le territoire palestinien occupé, l'ennemi israélien à son poste situé face à Ras-Naqoura a braqué un projecteur en direction des eaux territoriales libanaises pendant 30 secondes.
19 novembre 2015	13 h 35	Face à Ras-Naqoura, une vedette militaire de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret n° 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011; elle a parcouru environ 185 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises pendant cinq minutes, un plongeur en est descendu à l'emplacement appelé « troisième bouée », puis elle est repartie vers les eaux territoriales palestiniennes occupées.
24 novembre 2015	0 h 01	Depuis les eaux territoriales palestiniennes occupées, face à Ras-Naqoura, les occupants d'une vedette militaire israélienne ont braqué un projecteur en direction des eaux territoriales libanaises pendant 30 secondes.
	0 h 01 0 h 15	Dans le territoire palestinien occupé, l'ennemi israélien à son poste situé face à Ras-Naqoura a à trois reprises braqué un projecteur en direction des eaux territoriales libanaises pendant 30 secondes.
25 novembre 2015	7 h 35	Face à Ras-Naqoura, à 500 mètres des côtes libanaises, deux vedettes de l'ennemi israélien ont violé la frontière maritime méridionale établie par le décret n° 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011 comme indiqué ci-après : la première a parcouru environ 165 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises puis a déposé deux plongeurs qui ont installé une petite bouée rouge à la place de la deuxième bouée qui s'y trouvait et qu'ils ont déplacée d'une quinzaine de mètres vers le Sud. La seconde embarcation a parcouru environ 95 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises. Les deux embarcations hostiles ont quitté les eaux territoriales libanaises et sont reparties vers les eaux territoriales palestiniennes occupées à 9 h 20.
27 novembre 2015	15 h 09	En face de Ras-Naqoura, une vedette de l'ennemi israélien a violé la frontière maritime méridionale établie par le décret n° 6433 (2011) du 1 <sup>er</sup> octobre 2011, parcourant environ 110 mètres à l'intérieur des eaux territoriales libanaises pendant deux minutes avant de repartir vers les eaux territoriales palestiniennes occupées.

#### **Violations par voie aérienne**

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
1 <sup>er</sup> novembre 2015	06 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant à la verticale d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek, Hermel et le Sud avant de repartir à 17 h 30 en passant à la verticale de Rmeich.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
2 novembre 2015	07 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Kfar Killa et faisant route vers le nord. Il a survolé la Bekaa occidentale, le Sud et Beyrouth et ses banlieues avant de repartir à 21 h 50 en passant à la verticale de Rmeich.
3 novembre 2015	09 h 50	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Naqoura. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermel avant de repartir à 11 h 50 en passant à la verticale de Rmeich.
6 novembre 2015	10 h 50	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant par la mer au large de Batroun. Ils ont survolé Batroun, Jbeil, Baalbek et Hermel avant de repartir à 11 h 45 au large de Naqoura.
7 novembre 2015	12 h 35	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au large de Chekka. Ils ont survolé Hermel, Baalbek, Jbeil et Chekka avant de repartir à 13 h 55 par la mer au large de Naqoura.
8 novembre 2015	14 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Kfar Killa. Il a survolé le Sud, Rayak, Baalbek et Hermel avant de repartir à 17 h 30 en passant à la verticale de Rmeich.
9 novembre 2015	10 h 00	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Kfar Killa. Ils ont survolé toutes les régions du pays avant de repartir à 11 h 50 au-dessus d'Aïtaroun.
10 novembre 2015	10 h 25	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant par la mer au large de Tyr. Ils ont survolé le Sud avant de repartir à 10 h 50 au-dessus d'Aïtaroun.
11 novembre 2015	17 h 30	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Kfar Killa. Ils ont survolé toutes les régions du pays avant de repartir à 18 h 45 par l'ouest au large de Naqoura.
12 novembre 2015	08 h 05	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant à la verticale d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek, Hermel, Beyrouth, Ba'abda et Matn avant de repartir à 17 h 30 en passant à la verticale de Kfar Killa.
	10 h 20	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Kfar Killa. Ils ont survolé toutes les régions du pays avant de repartir à 11 h 50 par l'ouest au large de Naqoura.
13 novembre 2015	08 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Kfar Killa. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermel avant de repartir à 17 heures en passant à la verticale de Rmeich.
	08 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Naqoura. Il a survolé le Sud, Rayak, Baalbek et Hermel avant de repartir à 14 heures en passant à la verticale de Kfar Killa.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
	10 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Naqoura. Il a survolé le Sud avant de repartir à 17 h 30 à la verticale d'Alma el-Chaab.
14 novembre 2015	06 h 25	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant à la verticale d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud avant de repartir à 13 h 10 en passant à la verticale de Naqoura.
	10 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Naqoura. Il a survolé Beyrouth et ses banlieues, Jbeil et Chekka avant de repartir à 16 heures en passant à la verticale de Naqoura.
15 novembre 2015	07 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Rmeich. Il a survolé le Sud, Rayak et Baalbek avant de repartir à 17 h 20 en passant à la verticale de Rmeich.
	08 h 40	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Naqoura, Il a survolé Sir el-Danniyé, Hermel, Baalbek et la région des Cèdres avant de repartir à 14 h 15 en passant à la verticale de Kfar Killa.
17 novembre 2015	14 h 47	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant par la mer au large de Jbeil. Ils ont survolé toutes les régions du pays avant de repartir à 15 h 50 en passant à la verticale de Rmeich.
18 novembre 2015	12 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Naqoura. Il a survolé Beyrouth et ses banlieues avant de repartir à 17 h 15 en passant à la verticale de Naqoura.
19 novembre 2015	09 h 25	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Kfar Killa. Il a survolé Beyrouth et ses banlieues et le Sud avant de repartir à 17 heures en passant à la verticale de Rmeich.
	09 h 35	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant à la verticale d'Alma el-Chaab. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermel avant de repartir à 16 heures en passant à la verticale de Rmeich.
20 novembre 2015	05 h 40	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Rmeich. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermel avant de repartir à 16 h 25 à la verticale d'Alma el-Chaab.
	10 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Kfar Killa. Il a survolé la Bekaa occidentale et le Sud avant de repartir à 15 heures en passant à la verticale de Naqoura.

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
21 novembre 2015	06 h 45	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Kfar Killa. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermel avant de repartir à 15 h 40 en passant à la verticale de Kfar Killa.
	09 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Kfar Killa. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermel avant de repartir à 14 heures à la verticale d'Alma el-Chaab.
22 novembre 2015	06 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Rmeich. Il a survolé Rmeich avant de repartir à 18 h 05 à la verticale d'Alma el-Chaab.
	22 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant à la verticale d'Alma el-Chaab. Il a survolé le Sud avant de repartir le 23 novembre à 6 h 20 en passant à la verticale de Rmeich.
23 novembre 2015	08 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant au-dessus Kfar Killa. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermel avant de repartir à 20 h 25 par l'ouest au large de Naqoura.
24 novembre 2015	05 h 50	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Kfar Killa. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermel avant de repartir à 22 h 05 à la verticale d'Alma el-Chaab.
25 novembre 2015	06 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Naqoura. Il a survolé Beyrouth et ses banlieues avant de repartir à 17 heures à la verticale d'Alma el-Chaab.
	09 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant à la verticale d'Alma el-Chaab, Il a survolé le Sud et Akkar avant de repartir à 19 h 20 en passant à la verticale de Kfar Killa.
26 novembre 2015	06 h 10	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Rmeich. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermel avant de repartir à 22 h 40 en passant à la verticale de Kfar Killa.
	10 h 30	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Kfar Killa. Ils ont survolé toutes les régions du pays avant de repartir à 12 h 35 à la verticale d'Alma el-Chaab.
27 novembre 2015	06 h 15	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Kfar Killa. Il a survolé Rayak, Baalbek et Hermel avant de repartir à 17 h 35 à la verticale d'Alma el-Chaab.
	12 h 30	Deux avions de combat de l'ennemi israélien ont violé l'espace aérien libanais, y pénétrant à la verticale d'Alma el-Chaab. Ils ont survolé toutes

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Type de violation</i>
		les régions du pays avant de repartir à 14 h 20 en passant à la verticale de Rmeich.
	15 h 00	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Kfar Killa. Il a survolé the Bekaa occidentale et le Sud avant de repartir à 16 heures en passant à la verticale de Kfar Killa.
28 novembre 2015	07 h 30	Un avion de reconnaissance de l'ennemi israélien a violé l'espace aérien libanais, y pénétrant en passant à la verticale de Kfar Killa. Il a survolé Rayak, Baalbek, Hermel et Beyrouth et ses banlieues avant de repartir à 16 heures à la verticale d'Alma el-Chaab.

---